

# Pass Culture : des résultats encourageants, un dispositif en expansion

Publié le 21 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Le pass Culture est une application gratuite relayant les offres culturelles et artistiques accessibles à proximité pour les jeunes de 15-18 ans qui disposent de 20 à 300 euros, selon l'âge. Expérimenté dès 2019 et généralisé en 2021, le pass Culture vise à faciliter l'accès à la culture en autonomie. Remplit-il ses objectifs ?

Un [rapport sénatorial](#) du 11 juillet 2023 sur le [pass Culture](#) en dresse un bilan positif et avance des pistes pour l'optimiser.

## Un bilan quantitatif satisfaisant

Le dispositif atteint ses objectifs :

- au 1<sup>er</sup> mai 2023, 3,04 millions de 15-18 ans ont un compte sur l'application pass Culture ;
- hors livre, plus de 920 000 offres ont été présentées *via* l'application ;
- le montant total des réservations depuis le lancement s'élève à 313 millions d'euros fin 2022.

La [société par actions simplifiée \(SAS\)](#) Pass Culture, en charge de son déploiement, est le deuxième opérateur du ministère de la Culture, derrière la Bibliothèque nationale de France.

**Le dispositif est ouvert aux élèves de la quatrième à la terminale en 2022, et à ceux de sixième et cinquième à la rentrée 2023**, dans le cadre d'une convention de gestion entre la SAS Pass Culture et le ministère de l'éducation nationale. Les élèves bénéficient, sous la responsabilité des enseignants, d'un crédit individuel à dépenser pour un **projet collectif** (sortie culturelle, accueil d'un professionnel...). En mai 2023 :

- plus de 154 000 offres collectives, proposées par 8 000 acteurs, sont disponibles ;
- 86% des collèges et lycées ont utilisé ce mécanisme ;
- 2 millions d'élèves en ont bénéficié.

La **loi de finances pour 2023** prévoit une dotation de 208,5 millions d'euros pour le volet individuel du dispositif (+9,5 millions par rapport à 2022) et 51 millions pour le volet collectif. Les **offreurs** participent aussi au financement. Au 31 décembre 2022, leur contribution s'élève à 23,62 millions d'euros depuis le lancement, soit 7,5% des montants dépensés par les jeunes. Les **frais de fonctionnement de la SAS Pass Culture** sont estimés à 29,2 millions d'euros en 2023, dont 7,77% consacrés à la communication.

## Des obstacles

Le rapport constate que :

- le volet individuel ne remplit pas totalement l'objectif de **diversification culturelle** assigné au pass. Le spectacle vivant et les musées sont délaissés ;
- des **inégalités territoriales** persistent dans l'accès aux infrastructures culturelles ;
- peu de jeunes non scolarisés activent le pass ;
- le manque de **formation des enseignants** et l'absence de **référencement des intervenants** en éducation artistique et culturelle (EAC) freinent l'essor du volet collectif.

## Faire du pass un véritable outil de politique culturelle

Le rapport préconise :

- d'intégrer la SAS Pass Culture à la liste des opérateurs de l'État pour que le Parlement ait accès à ses données budgétaires et évalue la conduite du dispositif ;
- d'introduire un **parcours de réservation** fléchant les crédits restants après un premier achat vers des offres liées au même univers ;
- d'informer davantage les **jeunes non scolarisés** sur le pass ;
- d'ajouter aux offres un **volet transport** afin de faciliter l'accès aux lieux culturels ;
- d'ouvrir le volet collectif aux apprentis, de mieux former les personnels scolaires à son utilisation pour renforcer la cohérence du pass avec les projets d'établissement en matière d'EAC, et de mieux référencer les offreurs sur les plateformes Pass Culture et Adage .